

COMPTE-RENDU SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE SARRANCOLIN du 29 avril 2014

☺ ☺ ☺ ☺ ☺ ☺ ☺ ☺ ☺ ☺ ☺ ☺ ☺

L'an deux mille quatorze, et le 29 avril, à 19 heures 30, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de M. BOSSUAT Francis, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 22 avril 2014

Présents : AUTHENAC Philippe, BAZERQUE Albert, BOSSUAT Francis, DOUCE Jean-Michel, ESCLARMONDE Franck, GOMES DA-SILVA Rose-Marie, LEBOUL Thomas, LLORT Marion, MAZIERES Chantal, PENE Roland, POINTIS Maxime, PUJOLLE Bernard, SAMITIER Claudie.

Absents excusés :

Ont donné pouvoir : GARCIA Bernard à BAZERQUE Albert
PORTE Gilbert à BOSSUAT Francis

Monsieur Philippe AUTHENAC a été élu secrétaire de séance

□ □ □ □ □ □ □ □

1 : Points financiers et budgétaires

Monsieur le Maire communique un compte-rendu de son entretien avec Monsieur le Sous-préfet du 28/04/2014 concernant la situation difficile sur le plan budgétaire spécifiquement sur le budget eau.

Le compte administratif 2014 voté par l'ancienne municipalité a alerté les services préfectoraux et demandent des explications sur le déficit global de plus de 215 000 € et sur les mesures prises pour redresser la situation sur les BP 2014, qui sera voté par la nouvelle municipalité.

Monsieur le Maire indique qu'il a expliqué les corrections qui seront apportées sur le CA 2013 à savoir :

- un prêt de 405 000 € au CA a été remboursé en mars 2013 mais les titres correspondants de 240 000 € sur le Budget Communal et 165 000 € sur le budget Eau n'ont pas été émis.
- Un titre de 119 528 € en recette d'exploitation du Budget Eau n'a pas été émis
- Un titre de 132 138 € en recette d'exploitation du Budget Communal n'a pas été émis

Monsieur le Maire a confirmé la réduction des dépenses de fonctionnement et la prise en compte de recettes supplémentaires et qu'il était en mesure de présenter des budgets primitifs en équilibre ou excédentaires moyennant une subvention conséquente de 164 174 € du Budget communal vers celui de l'Eau.

Dans ces conditions, les budgets primitifs 2014 communal et eau soumis au vote du conseil municipal sont présentés en équilibre ou positifs comme le montre le tableau suivant :

BUDGET	DEPENSES		RECETTES	
	Exploitation	Investissement	Exploitation	Investissement
EAU	352 637	136 627	352 637	318 828
COMMUNAL	808598	236039	808598	400132

Monsieur le Maire a indiqué au Sous-préfet, de l'émotion suscitée par l'état des comptes au sein même du Conseil. Monsieur le Sous-préfet met en garde la municipalité sur une éventuelle possibilité d'instaurer une instabilité qui pourrait être endommageable au fonctionnement de l'équipe en place. Pour lui, deux positions suivantes sont envisageables :

- voter les budgets primitifs (en veillant à ce qu'ils soient sincères) pour garder la main et en informant le plus possible la population (avec des risques de difficultés dans quelques mois) ou prendre acte des chiffres et
- ne pas voter les budgets primitifs et faire appel à la Cour des Comptes Régionale (CRC) pour se protéger, gagner en transparence et n'endosser aucune responsabilité immédiate (avec d'autres risques relatifs à des décisions douloureuses). Pour lui, il n'y a pas de solution idéale.

Les deux solutions sont possibles avec des risques différents. Mais dans tous les cas, il faut être réaliste et ne prévoir aucun investissement dans les années à venir.

Concernant la dette, la municipalité a constaté le recours à de nouveaux emprunts en 2013 (15 en tout) pour un montant total de plus de 2.5 M€ avec des annuités de remboursement se montant à 586 253 € en 2015 et 389 593 € en 2016, auxquelles la nouvelle municipalité aura du mal à faire face. Monsieur le Maire a demandé l'aide du Sous Préfet dans nos démarches auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, pour rééchelonner la dette sur une période plus longue. Son aide est acquise mais il doute de l'issue, le CDC étant plus tourné vers l'avenir (pas de reprise d'antériorités). La solution est donc de se tourner vers les banques classiques.

La municipalité de Sarrancolin sera mise dans le réseau d'alerte des communes en difficulté et à ce titre une analyse financière sera faite par le Percepteur. Il faut qu'elle se fasse rétrospectivement sur quatre ans, et avec une projection sur deux ans. Le Sous Préfet confirme qu'elle a largement valeur d'audit extérieur et que le Maire pourra la rendre publique de même que la lettre de demande d'explications du Sous Préfet.

2 – Budget Eau

Monsieur le Maire propose de mettre un terme définitif à la confusion due aux libellés du budget Eau & Assainissement. En effet, l'assainissement étant traité par le SIVU DE BIS, il est donc proposé de renommer le budget Eau et Assainissement en Budget Eau.

3 – Affectations de résultats

Les affectations de résultats sur les budgets 2014 ont été votées à l'unanimité des présents.

4 – Taux des taxes

Les taux des taxes pour 2014 restent inchangés.

TH : 12.52 %

TFB : 14.75 %

TFNB : 63.65 %

Produits attendus : 195 763 €

5 – Budgets Primitifs 2014

Monsieur le Maire a présenté les budgets primitifs 2014.

Tous les budgets primitifs ont été votés à l'unanimité des présents sauf celui de l'Eau (11 POUR – 2 CONTRES – 2 ABSTENTIONS)

6 – Subventions communales

Propositions d'attribution de subventions auprès des associations de Sarrancolin. Un tableau récapitulatif sera joint au Budget Primitif détaillant ces subventions.

7 – Syndicat Départemental d’Energie

Le SDE a sollicité la municipalité pour les programmes d’intervention au titre de 2014. Après en avoir délibéré, le conseil municipal envisage les travaux :

- vérification de l’éclairage des monuments interdit à partir de certaines heures
- réglage éclairage petit terrain du Stade
- appel à candidature pour le remplacement des lampes à vapeur de mercure

8 – CNAS

La commune a adhéré au CNAS (Centre National d’Actions Sociales). Vu le renouvellement du Conseil Municipal, il est nécessaire de désigner des nouveaux délégués.

- Collège des Elus : GOMES DA-SILVA Rose
- Collège des Agents : VIRELAUDE Nelly

9 – SIVOS d’Arreau

Suite au renouvellement des Conseils Municipaux, il est nécessaire de désigner de nouveaux représentants au sein du SIVOS qui a pour vocation l’entretien du gymnase d’Arreau :

- Titulaire : PUJOLLE Bernard
- Suppléant : AUTHENAC Philippe

10 – ONF

Des agents de l’ONF ont présenté leurs missions à Monsieur le Maire le 23 avril 2014.

Il est proposé un plan d’actions pour 2014 :

- Travaux d’entretien RF du Mahourat pour un montant de 770.00 €HT
- Travaux d’entretien RF Col d’Estivère pour un montant de 400.00 €HT
- Monsieur le Maire informe qu’il est prévu une vente de bois en juin pour un montant escompté de 22 800 €

A la vente de chablis déjà en vigueur il sera proposé une vente de bois en bordure de route.

11 – Commission communale des impôts directs

Monsieur le Maire rappelle que selon l’article 1650-1 du code général des impôts directs, il doit être institué une commission communale des impôts directs composée du Maire ou de son adjoint délégué et de six commissaires titulaires et six commissaires suppléants pour les communes de moins de 2000 habitants.

Une liste de contribuables en nombre double (12 de chaque) sera transmises auprès des services de la Direction Générale des Finances Publiques.

12 – Indemnités des élus

Une délibération est prise pour fixer les indemnités des élus pour l’année 2014, à enveloppe constante, avec intégration du 3ème Adjoint

13 – Questions diverses

- Travaux divers sur la commune :
 - pose de compteur d’eau propriété VASQUEZ : demande de devis
 - pluvial Centre Bourg : problème en cas de grosses pluies avec sous dimensionnement pluvial
 - réception travaux au Pich le 5 mai : pas de problème de fuite
 - réparation route du Tous par la SCAM : manque goudronnage

- début des travaux d'assainissement au Camping : problème d'emplacement de deux caravanes qui gênent
- début marquage emplacements de stationnement sur la Place du Vivier
- pose de bancs, potelets autour de la fontaine : peinture

- Adhésion à l'ADAC
 - Suite à notre adhésion auprès de ce service, une participation est due d'un montant de 1 162.50 € calculés comme suit : 775 habitants (pop DGF 2013) x 1.50 €

- Ecole
 - Monsieur le Maire communique un courrier en date du 24 avril du DASEN confirmant l'ouverture d'une classe élémentaire. Il y a donc officiellement quatre classes à l'école de Sarrancolin.
 - Mise en place des rythmes scolaires pour la rentrée de septembre (2014/2015). A voir en priorité

- CCA
 - un nouveau bureau a été constitué suite aux élections municipales :
 - Président : P. Carrère
 - 5 Vice-présidents : JF. Laffont, F. Bossuat, G. Rotgé, PJ Bech, P. Balagna)

- SMECTOM
 - Traitement : JP Bech (JF Laffont)
 - Collecte : P. Carrère, F. Llop, F. Bossuat (B. Baheu)

- PAYS DES NESTES
 - Titulaires : P. Carrère, JF Laffont, P. Estrade, F. Bossuat
 - Suppléants : JP Bech, A. Bazerque, G. Rotgé, P. Balagna

- COMMISSIONS
 - SMVAL : P. Carrère, JF Laffont, F. Bossuat, B. Baheu, Mme Rodriguez
 - FINANCES : P. Carrère (F. Bossuat, A. Bazerque pour Sarrancolin)
 - TRAVAUX : JF Laffont (JM Douce pour Sarrancolin)
 - TOURISME, CADRE DE VIE, CULTURE, SPORT : P. Balagna (R. Gomes pour Sarrancolin)
 - DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, ARTISANAT, INDUSTRIE, FORETS : G. Rotgé (A. Bazerque pour Sarrancolin)
 - ENVIRONNEMENT, TRANSITION ENERGETIQUE : JP Bech (B. Pujolle pour Sarrancolin)
 - COMMUNICATION, PROPECTIVE : F. Bossuat (P. Authenac pour Sarrancolin)

- Comité des Fêtes

Une réunion est prévue avec le bureau du Comité des Fêtes le 18 avril 2014.

- Commission communication est établie pour s'occuper du site internet, élaboration du bulletin municipal, du journal numérique et de la Newsletter.

- mise en place d'un transport pour le marché d'Arreau
 - a partir du 5 juin 2014, une navette entre Arreau et Sarrancolin sera mise en place le jeudi matin afin que les personnes qui n'ont pas de moyen de locomotion puissent se rendre au marché d'Arreau.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée.